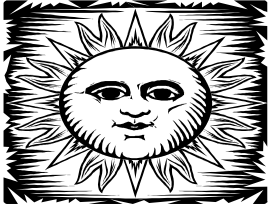


A SUD



LE SOLEIL BRILLE

## 150 JOURS

Les facteurs et les factrices de Rivesaltes, soutenu-es par les syndicats SUD et CGT, en sont à leur 150ème jour de grève, entamée le 30 novembre 2015.

Un accord concernant les revendications sur l'emploi et

les conditions de travail semble heureusement se dessiner.

Mais la situation est encore bloquée en raison du dogmatisme de la direction. Celle-ci veut en effet faire payer aux grévistes et à leurs représentant-es syndicaux le fait de s'être rebellé contre une politique destructrice d'emplois et de lien social, qui les use physiquement et mentalement depuis trop longtemps.

Les grévistes, « solidaires jusqu'au bout dans leur mouvement », veulent avoir la garantie « écrite » qu'aucune sanction à caractère disciplinaire ou judiciaire ne sera prise à leur encontre, ainsi qu'à l'encontre de leurs représentant-es syndicaux, pour des faits qu'ils ou elles auraient commis dans le cadre de la grève.

Pour l'instant la direction de la poste refuse mordicus de préciser noir sur blanc ce point.

Pourtant, si des exactions ont été commises, ce n'est pas vers les grévistes qu'il faut se tourner, mais bel et bien vers La Poste, qui y compris dès le début du conflit a orchestré :

- Des intimidations, des provocations, des lettres de menaces de sanction adressées aux grévistes ;
- L'utilisation illégale de personnels intérimaires sur tout ou partie des activités des grévistes ;
- Des simulacres d'agression sur la personne du directeur d'établissement ;
- La mise à zéro des salaires depuis trois mois.

Les grévistes ont donc décidé de passer à la vitesse supérieure, en débutant une action « Factrices et facteurs debout » : Ils et elles occupent dorénavant la place du marché de Rivesaltes avec des toiles de tentes, des lits de camp et des banderoles, avec l'intention d'y rester 24 heures sur 24, et le temps qu'il faudra pour obtenir satisfaction sur.

Cette lutte ne peut bien sûr continuer que grâce à la solidarité locale et nationale.

Si vous souhaitez les aider, vous pouvez envoyer un chèque à l'ordre de « SUD Poste 66 » ou « CGT Fapt 66 », 2 Bd Henri Poincaré, 66100 Perpignan.

## 21 ANS

C'est l'âge de notre syndicat départemental ! Notre outil syndical a dépassé la centaine de syndiqué-es de postier-es sur le 36 et le 37, tous réuni-es autour de 3 valeurs : la Solidarité, l'Unité et un fonctionnement interne Démocratique. Nous sommes un syndicat libre et indépendant de tout parti politique, ouvert à la diversité culturelle. Dans notre volonté de continuer à poursuivre notre développement pour permettre de peser encore plus sur la direction, sur les grands sujets de société, dont nous sommes impactés et pour lesquels nous avons des idées alternatives, nous vous invitons à rejoindre SUD 36/37, soit par l'intermédiaire d'un de nos représentants sur le terrain, de notre site internet, par téléphone ou courrier. Vous serez le/la bienvenu-e et assuré-es d'être pris en charge en cas de difficultés. Notre savoir faire en 21 ans n'a plus à faire ses preuves. Rejoignez-nous !

## QUAND LES FOUS ONT ATTAQUE

Quand les fous ont attaqué

Quand les fous ont attaqué Bruxelles,  
J'ai dit : « Je suis Bruxelles »

Quand les fous ont attaqué Paris,

J'ai dit : « Je suis Paris, je suis Paris »

Quand les fous ont attaqué Madrid, Londres, New-York,  
J'étais toutes ces capitales

Mais quand ils ont attaqué le Mali, la Côte d'Ivoire, la  
Turquie,

Je n'ai rien dit

Quand un dictateur syrien a massacré son peuple,

Je n'ai rien dit

Quand les fascistes ont tué Pavlos, Clément, Malik,

Je n'ai rien dit

Quand les flics ont tué Hakim, Rémi, Ali,

Je n'ai rien dit

Quand les travailleurs virés se sont tués,

Je n'ai rien dit

Quand les politiques ont tué tous nos acquis,

Je n'ai rien dit

Puis un jour, les fous, les fascistes, les flics, les patrons,  
les politiques ont tout détruit,

Et là, j'ai dit : « Je suis le Monde », mais il était bien tard  
Alors le Monde s'est endormi.

## LA POSTE À LA MODE... ULTRALIBÉRALE ?

Le président Wahl (avec la complicité de l'état), fait reposer sa politique de profit uniquement sur la baisse des effectifs et l'augmentation des tarifs.

Tels sont les enseignements que nous pouvons tirer des chiffres donnés par nos élus SUD présents au dernier Conseil d'Administration de la poste.

Comme l'essence même de l'ultralibéralisme qui tire sa quintessence dans la réalisation d'un maximum de profits sur du court terme, cette stratégie est nuisible, pour l'ensemble du personnel sur lequel ont fait reposer l'essentiel des efforts, et pour les usagers, qui payent un service public de plus en plus cher.

Cette stratégie à courte durée est périlleuse, dans la mesure où les répercussions négatives pourraient se révéler être encore plus importantes et problématiques pour la santé des postier-es, et l'avenir de la Poste.

Les indicateurs RH donnés au CA de la Poste sont édifiants sur le niveau élevé du malaise ressenti par les postier-es, et ce malgré la succession de plan d'urgences, dont les effets ont été neutres sur les conséquences des restructurations successives, destructrices d'emplois et générant de très mauvaises conditions de travail, dans la majorité des services postaux.

La stratégie de hausse des tarifs pourrait, en plus, conduire à terme, à favoriser la concurrence sur ce marché encore fermé. Pour l'heure, les vrais gagnants de cette politique, sont les hauts cadres qui se partagent des rémunérations de plus en plus importantes. Ceux-là même qui favorisent la distillation, dans les services, d'un discours plein d'incertitudes sur l'avenir de la Poste, face à la baisse du courrier et des autres activités, pour mieux faire passer les suppressions d'emploi, et s'octroyer des hausses de rémunérations délirantes.

## VIDEOSURVEILLANCE

Nous avons des retours comme quoi des caméras de surveillance sont utilisées à contre emploi. Voici un rappel de règles pour connaître vos droits en la matière, et pour les faire appliquer :

- 1/ La vidéosurveillance ne peut être utilisée sur un lieu de travail qu'à des fins de sécurité des biens et des personnes. **En aucun cas pour surveiller « ceux qui bossent et ceux qui sont assis ».**
- 2/ Les caméras ne doivent pas filmer les salariés sur leur poste de travail, ni les zones de pause ou de repos des employés.
- 3/ **Seules les personnes déclarées habilitées peuvent visionner les images enregistrées.**
- 4/ La période d'archivage ne doit pas dépasser un mois.
- 5 / Des panneaux, affichés de façon visible, doivent informer :
  - de l'existence du dispositif
  - du nom du responsable habilité déclaré à la CNIL.
  - de la procédure à suivre pour permettre de demander l'accès aux enregistrements visuels vous concernant.

Pour toute entrave au respect des procédures, n'hésitez pas à nous appeler. Nous pourrions alors saisir les autorités compétentes (CNIL, inspection du travail, police ou gendarmerie, Procureur de la République). Ne laissons pas des petits chefs régner en maîtres au mépris du droit !

## LA POSTE (2015), EN CHIFFRES

- **2000 €** : au minimum, ce que notre président gagne par jour. C'est pas la crise pour tout le monde !

- **350 Millions d'€** : le montant touché par la Poste en 2015, au titre du CICE... Pour favoriser l'emploi

- **500 Millions d'€** : le montant non versé à la Poste par l'Etat, pour compenser les frais liés au service public (distribution de la presse, présence postale, QS...).

- **7302** : le nombre d'emplois supprimés à la Poste en 2015... Tout en ayant bénéficié du CICE (voir plus haut).

- **49 %** : la progression du personnel intérimaire en 2015 par rapport à 2014 !

- **7 %** : la dernière augmentation tarifaire.

- **24%** : l'augmentation du bénéfice de la Poste entre 2014 et 2015.

- **0,6 %** : l'augmentation du Chiffre d'Affaire entre 2014 et 2015.

- **0 %** : l'augmentation de nos salaires en 2016... C'est la crise !

Après la réforme de l'orthographe, la réforme du code du travail

